

Démarche : CONCOURS EXTERNE ET INTERNE SUR TITRES POUR LE RECRUTEMENT DES PSYCHOLOGUES DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE AU TITRE DE 2026 - Dépôt du dossier RAEP (interne)

Organisme : Bureau de l'attractivité, du recrutement et de la fidélisation (ATTRAC) Examens et concours

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Vous êtes candidat(e) admis à concourir au concours externe et interne sur titres pour le recrutement des psychologues du ministère de la justice au titre de 2026.

Veuillez remplir ce formulaire et déposer ici uniquement votre dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (dossier RAEP).

Date limite de dépôt: le 27 mai 2026.

IMPORTANT :

Le dossier RAEP doit respecter les règles suivantes :

- être au format PDF ;
- faire l'objet d'un seul document ;
- être lisible pour le jury ;
- être strictement IDENTIQUE au dossier RAEP original qui devra être envoyé par courrier au plus tard le 27 mai 2026, cachet de la poste faisant foi.

Ministère de la justice

SG/SRH/SD STRAT/ATTRAC

Concours externe et interne sur titres des psychologues du ministère de la justice 2026

13 place Vendôme

75042 Paris Cedex

AVERTISSEMENT :

Les candidats sont informés qu'en application de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, la vérification des conditions requises pour concourir peut intervenir jusqu'à la date de nomination.

VOS DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles recueillies dans ce formulaire sont utilisées par le secrétariat général, Service des ressources humaines (SRH) - Sous-direction de la stratégie, de l'attractivité

et de l'accompagnement des évolutions professionnelles - Bureau de l'attractivité, du recrutement et de la fidélisation (ATTRAC), aux fins de traitement de votre demande. Les données personnelles assorties d'un astérisque sont obligatoires, si vous ne souhaitez pas nous les communiquer alors nous ne pourrions traiter votre dossier. Les

CONCOURS EXTERNE ET INTERNE SUR TITRES POUR LE RECRUTEMENT DES PSYCHOLOGUES D

informations sur les traitements de données et sur l'exercice de vos droits sur ces données figurent dans la notice de protection des données personnelles disponible à partir du lien accessible dans la démarche (Notice explicative de la démarche).

Le traitement « Dossier de prise en charge » est autorisé par le décret n° 2013-626 du 16 juillet 2013 autorisant un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé Harmonie relatif à la gestion des ressources humaines du ministère de la justice.

Pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données (DPD) :

- par courrier : Ministère de la justice, DPD, 13 Place Vendôme, 75001 Paris

- ou courriel : dpd@justice.gouv.fr

Données personnelles

Numéro de matricule SIRH-Harmonie

Merci de renseigner votre numéro de matricule Harmonie

Numéro d'inscription

Issu de l'inscription en ligne, uniquement les 6 derniers chiffres commençant par 100...

Adresse électronique

Pièces justificatives

Le RAEP doit respecter les règles suivantes :

- être au format PDF ;
- faire l'objet d'un seul document ;
- être lisible pour le jury;
- être strictement IDENTIQUE au dossier RAEP original qui devra être envoyé par courrier au plus tard le 27 mai 2026, cachet de la poste faisant foi.

Ministère de la justice

SG/SRH/SD STRAT/ATTRAC

Concours externe et interne sur titres des psychologues du ministère de la justice 2026

13 place Vendôme

75042 Paris Cedex

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Dossier RAEP uniquement

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Dossier RAEP uniquement

Si et seulement si le pdf est trop volumineux pour un enregistrement unique.